



N° 34

DECEMBRE 2024

AV SOMMAIRE :

- ▶ Traverser le Rhône entre Briord et Quirieu.
- ▶ Traverser le Rhône entre Montagnieu et Quirieu.
- ▶ Le tabac en Isère du XVIIIe siècle à nos jours.
- ▶ Un phare à Crémieu : une blague ?
- ▶ Cimetière et WC dans la halle de Crémieu.
- ▶ Évocations et Michel Péju : 80 ans d'une revue.
- ▶ Les dessous de l'Isle-Crémieu, partie 2 et 3.

Nous rejoindre ou nous trouver :

Maison des Associations  
(1er étage à droite)  
Rue du Maréchal  
de Lattre de Tassigny  
38460 CREMIEU

Permanences au local associatif  
les lundis de 14h à 17h

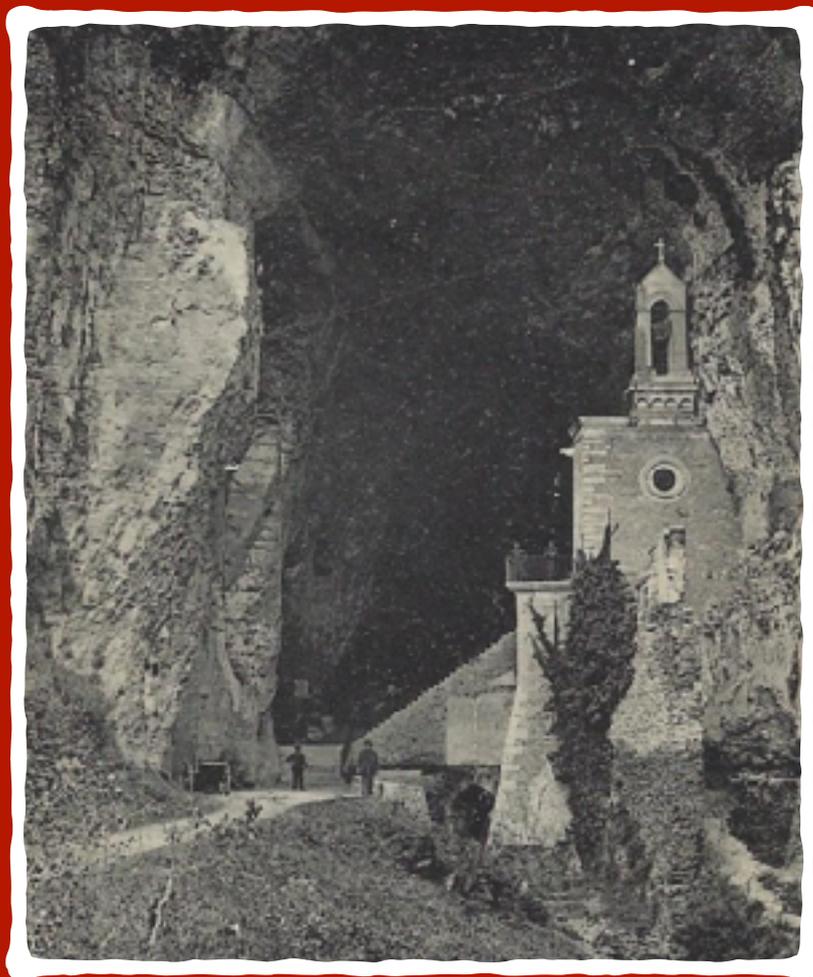
☎ : 06.99.58.69.28

✉ : [contact@assepic38.fr](mailto:contact@assepic38.fr)

Retrouvez les actualités de  
l'association sur :  
Facebook et Instagram



**Prix unitaire : 5 €**



Carte postale, les Grottes de La Balme, vers 1910.

# BULLETIN EPIC

HISTOIRE ET PATRIMOINE  
- CRÉMIEU ET SA RÉGION -



Ancien pont suspendu de Briord (01), détruit vers 1930,  
carte postale ancienne, vers 1900.

# Sommaire :

- Traverser le Rhône entre Briord et Bouvesse-Quirieu : par **Patrick Berger** p. 4
- Traverser le Rhône entre Montagnieu et Quirieu : par **Patrick Berger** p. 6
- Le tabac et sa culture en Isère, du XVIIIe s. à nos jours : par **Martine Laurent** p. 8
- Un phare à Crémieu, une blague ? : par **Patrick Berger** p. 12
- Un cimetière et des WC dans la halle de Crémieu : une blague ? : par **Luka Pastor** p. 15
- Évocations et Michel Péju, 80 ans d'une revue : par **Françoise Ferrara** p. 19
- Les dessous de l'Isle-Crémieu, partie 2 et 3 : par **Hugues Chatain** p. 21

## Nos actualités :



### • Journées européennes du Patrimoine 2024

Une soixantaine de personnes lors des deux visites de Crémieu, conduites par Luka, et axées sur la sujet des ces journées : réseaux, itinéraires et connexions ; une salle audio complète à 20 heures pour la conférence de Patrick sur les trains à Crémieu ; c'était pourtant la deuxième édition ; l'exposition a intéressé plusieurs centaines de curieux, qui ont posé également beaucoup de questions et acheté une soixantaine de bulletins 33, spécial exposition ; la frappe de la monnaie a eu comme d'habitude un franc succès... Le panneau de la fontaine à balancier a également été inauguré ! Tous ces ingrédients nous encourageant à préparer dès à présent l'édition 2025 ; les idées et les documents ne manquent pas !



### • Conférence sur la dalle de Besse en Oisans

Le 16 octobre, Hugues Chatain nous a comme chaque année entraîné à la découverte des marques et graffiti rencontrés et étudiés lors de ses nombreuses randonnées dans la région. Il s'agissait cette fois des marques laissées par les protestants sur une dalle de schiste à Besse en Oisans. Souvent en lien avec les mouvements liés à la révocation de l'Edit de Nantes, ces gravures ont permis d'identifier des familles de protestants et ce qu'elles sont devenues. Merci encore à Hugues pour nous passionner avec ses recherches

### • Le retour des mini conférences !

Les mini conférences étaient de retour le 20 novembre avec Katerina (la mode féminine), Françoise (la Résistance à Crémieu), Alain Poulet (le togatus, le lion et la pomme de pin), Luka (la Tour de l'horloge), Patrick (les inondations du Rhône). La salle était comble, une fois de plus. Il faudra envisager une solution pour satisfaire tout le monde ; doubler les conférences sera plus facile que doubler la salle audio !



# Éditorial

Une année se termine !  
Vive la nouvelle !

Et tous les bons vœux, les bonnes résolutions, les projets... qui vont avec ! Mais revenons un peu sur 2024... Cette année s'achève en douceur mais aussi en activités pour EPIC ! En remontant le fil de l'année, nous constatons une fois de plus que la dernière conférence (5 mini conférences sur 5 thèmes divers et très variés) a fait salle comble (il a encore fallu refuser des inscriptions !), ce qui est toujours très encourageant pour nous mais un peu frustrant tout de même de ne pas pouvoir accueillir tous ceux qui souhaitent y assister... Gageons que le concert du 22 décembre à 16h sera aussi suivi ! Ce concert de Noël, au profit d'une action patrimoniale, cette année pour la borne du Jonchay, est toujours proposé par Jean Rivier et ses amis musiciens en notre belle église Saint-Jean-Baptiste de Crémieu.

Les Journées européennes du Patrimoine, avec une belle exposition dans le cloître « Crémieu, une histoire de réseaux, d'itinéraires et de connexions, du Moyen-Âge à nos jours », des visites du patrimoine sur le même thème, la tenue d'un stand et frappe de monnaie, un bulletin spécial exposition, une conférence « Histoire des voies ferrées et des trains à Crémieu » par Patrick Berger, et ce, juste après les Médiévales où nous avons eu un franc succès avec beaucoup d'échanges, de nouveaux adhérents, des rencontres passionnantes et passionnées, une attirance et un grand intérêt des grands et des petits pour la frappe de la monnaie entre autres ; les interventions auprès des enfants du service périscolaire de l'école des Dauphins ; le Printemps des cimetières avec visites commentées par Katerina Slapakova et Luka Pastor à travers la ville pour découvrir la femmes à travers le patrimoine funéraire, du monument aux morts, au cimetière où le Souvenir Français est également présent et enfin une exposition ; les sorties-découvertes, les conférences... autant d'activités proposées qui plaisent et que nous avons toujours autant de plaisir et d'énergie à les préparer, à les

mettre en place, à les animer... que du bonheur ! Nous remercions chacun des conférenciers et guides de nous partager à chaque fois leur passion devant un public de plus en plus nombreux !

Quant aux bulletins, les rédacteurs s'en donnent à cœur joie et nous accueillerons de nouveaux auteurs avec grand plaisir ! Ce bulletin nous prend beaucoup de temps, nous sommes très heureux des retours positifs que vous nous faites. Vous pouvez aussi nous proposer des sujets qui vous intéressent et vos propres articles !

La bibliothèque s'est encore enrichie de nombreux livres et documents et des membres, sous la direction de Katerina, s'activent pour un rangement judicieux ! Merci à eux pour ce travail considérable et précieux.

Pour ce dernier bulletin de l'année, nous vous proposons un bout de croisière sur le Rhône avec l'étude de deux passages par Patrick Berger. Martine Laurent nous fera découvrir le tabac et sa culture en Isère ! Un phare à Crémieu : est-ce une blague de Patrick ? Réponse dans l'article. Un cimetière et des WC dans la halle de Crémieu : est-ce une blague aussi de Luka ? Réponse également dans l'article ! Décidément, que d'humour ! Françoise Ferrara nous propose un préambule aux 80 ans l'an prochain de la revue Évocations ! Hugues Chatain nous emmène une nouvelle fois sous terre à la découverte des cavités en Isle-Crémieu !

Il nous reste plus qu'à vous adresser nos remerciements pour votre fidélité sincère et amicale, cela nous est très précieux : merci ! RDV le 25 janvier prochain pour l'assemblée générale de l'association à la salle audio de Crémieu, à 9h30. Et malgré les hauts et les bas du monde dans lequel nous vivons, nous vous souhaitons d'agréables et de douces fêtes de fin d'année avec vos proches.

Prenez soin de vous ! Joyeux Noël !

Le Conseil d'Administration d'EPIC

Bulletin EPIC n°34 - Décembre 2024.

Bureau : Luka Pastor - Président, Françoise Ferrara & Patrick Berger - Vice-Présidents, Patrick Berger - Secrétaire, Chantal Giranton - Secrétaire-adjointe, Alain Clavel - Trésorier, Joseph Aslanian - Trésorier-adjoint, Isabelle Grimal - Responsable communication, Rudy Wittemann - Responsable adjoint communication.

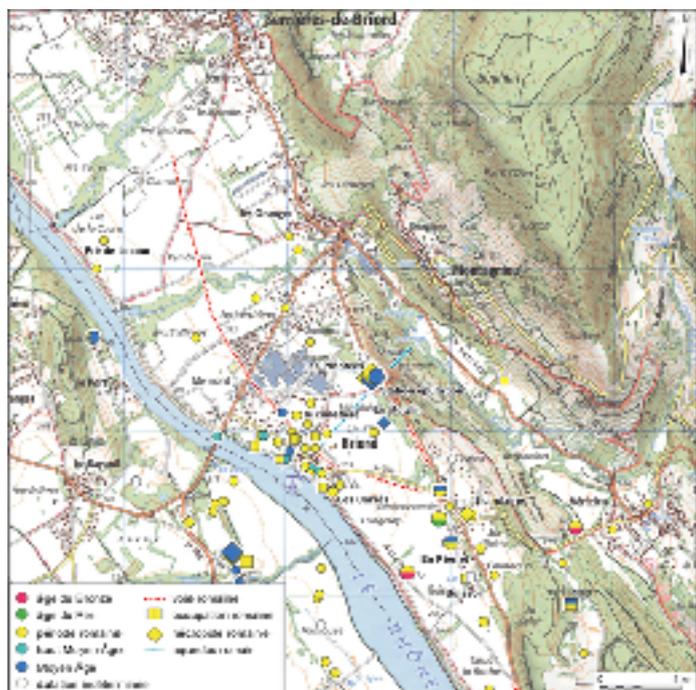
Directeur de publication : Luka Pastor. Mise en page et maquette : Luka Pastor. Comité de relecture : Jean Rivier, Patrick Blanc, Chantal Giranton, Françoise Ferrara, Luka Pastor, Patrick Berger, Christèle Prat-Maurin, Martine Laurent, Katerina Slapakova, Bernard Thibault. Tous droits réservés. N° ISSN 2553-968X

# Pour traverser le Rhône, entre Briord et Bouvesse-Quirieu : article n°8

**O**n retrouve en ce lieu une gamme presque complète de passages : bac, bac à traile, pont suspendu, pont béton, destruction de guerre, reconstruction, réfections, sans oublier un port. Par contre, pas de château, de forteresse, de maison forte ou de motte castrale à proximité pour défendre ce passage. Mais on trouve 800 mètres en aval un ancien passage avec bac à traile pour desservir le site médiéval de Quirieu ; et, 500 mètres en amont, le port de Briord, avec un embarcadère toujours en service pour mettre les embarcations à l'eau ou les en sortir.

À l'époque romaine, Briord se nommait Brioratis et était une importante agglomération ; de nombreuses traces et vestiges en sont la preuve. Un aqueduc souterrain de 197 mètres de long amenait l'eau de la Brives en direction du Rhône ; très haut et large, il permettait de constituer un réservoir de près de 700 mètres cubes, suffisant pour alimenter plusieurs moulins. Des fouilles permettraient éventuellement de savoir si le dénivellé à la sortie de l'aqueduc alimentait une série de moulins, selon un système étudié à Barbegal, près d'Arles. La farine ainsi produite aurait été transportée facilement par le fleuve jusqu'à Lyon. Mais ce ne sont que des hypothèses.

Un cimetière gallo-romain et une église paléochrétienne sont visibles en bord de route. Enfin, le mot « Briord » peut avoir une origine celtique : brivo signifiait pont... À l'époque gauloise, la région était occupée par les Ambarres, peuplade celtique cliente des Arvernes. La D19 suit le tracé de l'ancienne voie romaine qui longeait le fleuve rive droite, qui venait d'Aoste, en direction d'Ambérieu-en-Bugey et de Bourg-en-Bresse.



Carte archéologique de Briord (01).

En revanche, rive gauche, on ne peut manquer de signaler que la colline de Quirieu qui, avant d'être une belle cité médiévale, a dû être occupée par un oppidum celtique car facilement défendable et site idéal pour surveiller la navigation sur le fleuve. Sans oublier que la D53 et la D14a reprennent sans doute le tracé de la voie romaine rive gauche, une supposition parmi d'autres.

Tous ces éléments permettent donc de supposer un lieu de franchissement du fleuve très ancien.

Les textes ne mentionnent ni pont, ni vestiges de pont durant l'Antiquité, ni au Moyen Âge.

La carte de Cassini ne mentionne rien, pas plus que le cadastre napoléonien (1830) ; il faut attendre la carte d'état-major de 1830-1860 pour enfin voir un bac à traile, mais à Quirieu, et toujours rien à Briord.

Une fois de plus, il faudrait savoir s'il y a eu des dragages dans le lit du fleuve, meilleur moyen de retrouver un gué ou des vestiges de piles de pont. Sur place, aucun reste d'embarcadère ni de bac à traile ; le seul vestige encore visible est celui d'une pile du pont de 1930 sur la rive droite.

Certains prétendent que ce lieu a été un point de passage important entre le Bugey et le Dauphiné. Il est plus probable que le passage le plus emprunté était le bac de Quirieu, sans aucune preuve. Et aucune mention d'un bac à Briord dans les textes, sauf peut être dans les registres de délibérations communales.

Pourtant, en 1848, on ouvre une enquête d'utilité publique pour la construction d'un pont à Briord, ce qui prouve qu'il y avait un besoin pour traverser le fleuve en ce lieu.

La moitié de la population est favorable à un pont à l'emplacement actuel, nécessitant la construction de voies d'accès ; l'autre moitié préfère un pont à côté de l'église, en continuité du chemin venant de Lhuis, mais nécessitant la destruction de plusieurs maisons. Malgré des interventions de toutes parts, c'est le tracé actuel qui sera retenu.

Ce sera un pont suspendu, comme les autres, construit par la Société du Pont de Briord, fondée par C. Bourget et inauguré en 1856 (année de la grande crue). Le décret ministériel date du 13 août 1853 ; l'État accorde une subvention de 35000 francs et une concession de 38 ans ; le pont coûtera 135000 francs et la concession sera rachetée le 18 juin 1885.



*Pont suspendu de Briord, carte postale, vers 1900.*

Mais ce pont était trop léger, avec une chaussée, des trottoirs et des parapets en bois ; il bougeait sous le vent, n'étant pas rigide ; c'était le principal défaut de ces ouvrages. Plus tard, dans les premières années du XXe siècle, on s'apercevait qu'ils pouvaient difficilement supporter le poids des premiers « camions automobiles ».

Ce qui fait que dès 1922, on envisage la construction d'un nouveau pont, en béton, afin de faire face au trafic. Des tractations ont lieu pour la création d'un nouveau pont, en béton, plus en aval, entre Serrières-de-Briord et Montagnieu, au niveau des cimenteries, pour remplacer un bac à trailler.

Il est même question d'abandonner totalement le pont suspendu de Briord, devenu obsolète et dangereux, donc cher à restaurer. Ce projet, chiffré par différentes instances, sera vite abandonné en raison de son coût. Des échanges de lettres de cette époque sont disponibles aux archives et sur internet.

On décide donc non pas de restaurer le pont de Briord, mais de le remplacer par un pont en béton. Il faut cependant reconnaître que l'idée d'un pont entre Montagnieu et Serrières-de-Briord était loin d'être mauvaise, vu le développement des cimenteries, des usines à chaux rive gauche et le besoin de main d'oeuvre venant de la rive droite.

Un concours est lancé en 1925, remporté par l'entreprise Cochet d'Oullins : ce sera un pont en béton armé, selon le système Hennebique, évalué à 1 748 000 francs. Ce projet est accepté par le ministère fin 1927 et le nouveau pont sera inauguré en 1930. Il se situait à quelques mètres en aval du pont actuel. Il aura une durée de vie assez réduite.

Parce que, évidemment, ce beau pont à trois travées de 46 mètres, semblable à celui de Loyettes (avec seulement deux travées) sera entièrement détruit en 1940.



*Le nouveau pont, avant sa destruction, carte postale, vers 1930.*

Un pont provisoire se met en place ; il durera plus de 10 ans, et nous n'avons trouvé aucun document sur lui : simple passerelle, réutilisation des piles du pont de 1930 avec des moyens de fortune ? Les photos aériennes de l'IGN manquent pour cette période, ce qui est fort rare. Par contre, la première photo aérienne IGN date de 1954, donc après la construction d'un nouveau pont ; et on voit nettement les voies d'accès du pont de 1930, preuve qu'il a sans doute servi de passerelle.

La construction du nouveau pont par la Société des Grands Travaux de Marseille débute en 1948. Il aura 3 travées de 24,5 mètres, 45,5 mètres et 24,5 mètres ; une largeur utile de 8 mètres. Des travaux de consolidation auront lieu en 1980 et 1986 et d'autres plus récemment.



*Pont actuel avec les vestiges (à gauche de l'image) d'une culée du pont de 1930.*

Que reste-t-il de tout cela ? L'actuel pont, évidemment, ordinaire, banal architecturalement parlant, les vestiges d'une culée du pont de 1930 sur la rive droite.

Patrick Berger

#### **BIBLIOGRAPHIE :**

- Se reporter à l'article « Traverser le Rhône au fil de l'Histoire ou comment traverser sans se mouiller ? » du bulletin EPIC n°27 paru en mars 2023 ou sur demande.

# Pour traverser le Rhône, entre Montagnieu et l'ancienne ville de Quirieu : article n°9

**U**ne remarque préliminaire : ce passage se situe à seulement 500 mètres en aval du pont de Briord, lequel avait été précédé par un bac. Cette distance est la plus petite entre deux passages dans la zone étudiée. On peut donc supposer que le passage à Quirieu est très ancien, antérieur à celui de Briord, ce qui a assuré sa pérennité jusqu'à la fin de la guerre.

La carte archéologique de l'Ain mentionne un gué en ce lieu, en citant comme référence E. Dubois (Histoire des Pays qui ont formé le département de l'Ain 1942) ; sauf que l'ouvrage en question ne le mentionne pas.

La proximité de l'ancienne ville fortifiée de Quirieu suffit à expliquer l'importance de ce bac.

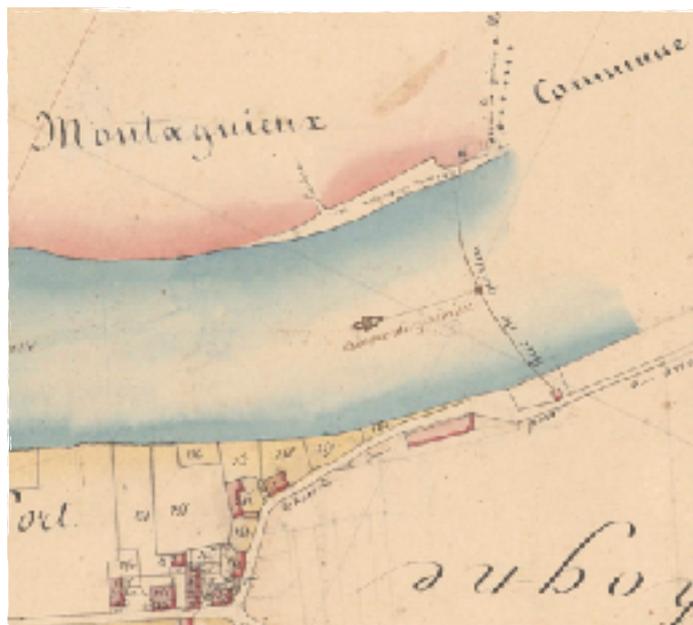
D'après l'étude demandée par le département de l'Isère à F. Bardoneschi, ce bac serait attesté depuis 725 (pas de référence du document). Ce n'est pas impossible car il est fort probable que le site de Quirieu ait été occupé dès l'époque celtique. C'est un site idéal pour un oppidum, qui, tout en étant facilement défendable, permet de surveiller la navigation sur le Rhône et les routes qui le bordent, sans oublier l'ancienneté du port.

Le plus ancien document connu date de 1640 ; il s'agit d'une gravure représentant Quirieu et son bac à traile.



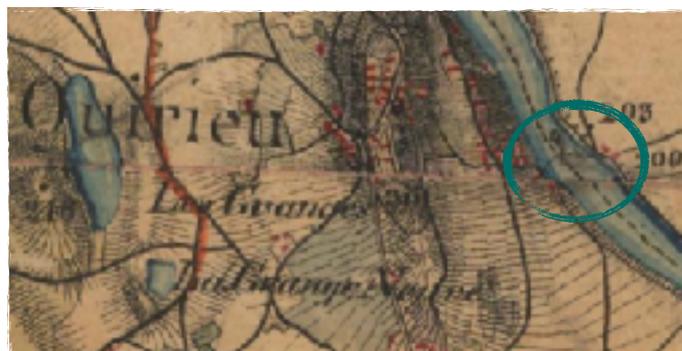
Une gravure (de Tassin ?) figure une traile à Quirieu vers 1640.

Par contre, le bac n'est pas mentionné sur la carte de Cassini (1770) ! Il faut attendre le cadastre napoléonien de 1829 pour en retrouver la mention. À noter : à partir du milieu du fleuve, limite entre l'Isère et l'Ain, le tracé du bac à traile correspond exactement à la limite des communes de Briord et de Serrières-de-Briord.



Extrait du plan du cadastre napoléonien (1825) de Quirieu, le bac est bien représenté, 4P4/20, section E.

Ce bac à traile est très bien représenté sur la carte d'état-major de 1830-1860.



Extrait de la carte d'état-major de 1830-1860, Géoportail, IGN.

La carte de l'inondation de 1856 nous manque pour cette portion du fleuve. La carte de 1880 montre bien ce bac à traile. S'il n'y a rien sur la carte d'état-major de 1930, il figure bien sur celle de 1950. Et plus rien depuis, comme sur les photos aériennes qui existent depuis 1939, du fait de leur manque de précision.

Que reste-t-il sur place ? Rien sur la rive droite, entièrement remodelée il y a plusieurs dizaines d'années, même pas un semblant d'embarcadère.

En revanche, sur la rive gauche, une bonne surprise : le pilier de la traile et la maison du passeur. Le pilier n'est pas très ancien puisqu'en béton, muni d'une échelle et d'une poulie au sommet. Le coq qui surmonte le tout décore bien.



*Vestige du pilier de la traile à Quirieu.*

La maison du passeur est située à proximité immédiate ; elle n'a rien de particulier ; était-ce uniquement un lieu de travail et de garde ou aussi une maison d'habitation ?

D'après un habitant du lieu, le pilier rive droite aurait été détruit dans les années 1990. Aucun document connu ne permet de le confirmer.

Sur la rive droite, plus rien ne subsiste, à part le chemin d'accès depuis les Granges de Montagnieu ; bien empierré, il sert de limite entre Briord et Serrières-de-Briord. Seul intérêt : une jolie vue sur Quirieu et son port.



*La maison du passeur à Quirieu.*

A l'occasion, aller admirer ce site, et surtout profitez en pour visiter Quirieu ; les quelques vestiges de ce site fortifié vous surprendront et la vue sur la vallée du Rhône vaut à elle seule le déplacement.

Patrick Berger



*La poulie au sommet de la traile à Quirieu.*

#### **BIBLIOGRAPHIE :**

- Se reporter à l'article « Traverser le Rhône au fil de l'Histoire ou comment traverser sans se mouiller ? » du bulletin EPIC n°27 paru en mars 2023 ou sur demande.

# Le tabac et sa culture en Isère : du XVIIIe siècle à nos jours

**L**a découverte de nouveaux continents au XVIe siècle par les navigateurs espagnols et portugais a permis l'introduction de plantes exotiques dont le tabac, en Europe. En 1559, Jean Nicot est nommé ambassadeur au Portugal et il ramène à Catherine de Médicis un médicament nouveau, venu du Brésil destiné à soulager les migraines : il s'agit d'une poudre tirée des feuilles d'une plante appelée « pétun ». La reine est contente du résultat et les gens de la cour vont également l'utiliser ; le succès de la plante est assuré pour des siècles.

La consommation de tabac quitte peu à peu le domaine médical pour devenir un plaisir et une mode d'abord dans les milieux aristocratiques (la prise par le nez) puis dans le peuple (la chique ou le tabac mâché) et la pipe.



*Un noble prisant du tabac.*

En 1753, le naturaliste Karl von Linné en souvenir de Jean Nicot appellera cette plante *Nicotiana tabacum* pour désigner l'espèce cultivée du tabac. À partir de 1674, Louis XIV impose des taxes sur le tabac d'importation. En 1681, Colbert

instaure le monopole de la transformation et de la vente du tabac en France.

La culture du tabac sera interdite dans les états du Dauphiné sous l'ancien régime : ceci explique pourquoi le notaire de Crémieu Candy, qui expérimente dans son domaine agricole de Leyrieu des cultures rentables (le chanvre, les mûriers, la vigne), n'en cultive pas. Cette interdiction va favoriser la contrebande dans la région.

La Révolution ramènera la liberté de cultiver le tabac mais Napoléon Ier rétablira le monopole en 1810.

Il faudra attendre le milieu du XIXe siècle pour obtenir très difficilement des autorisations de cultiver du tabac en Isère.

Le Dauphiné est taxé sur le tabac et surveillé par les fermiers généraux du roi de France. Il est entouré par la Suisse et la Savoie (qui dépend du royaume de Piémont-Sardaigne) avec des régimes douaniers plus intéressants. Cette situation va favoriser la contrebande ; la Savoie a le droit de cultiver du tabac : c'est là que Mandrin va s'approvisionner.



*Louis Mandrin (1725-1755), gravure anonyme, vers 1750.*

La population déteste les fermiers généraux qui par un système d'affermage sur les marchandises taxées comme le sel, le tabac ou « les Indiennes » (des toiles de coton imprimées venant des colonies), accumulent des bénéfices considérables.

Louis Mandrin est né le 11 février 1725 à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs dans le Dauphiné et il va se retrouver à la tête de plusieurs centaines de contrebandiers qui vont opérer dans le Dauphiné, le Bugey, la Franche-Comté et une partie de la Bourgogne. Ils sont armés de pistolets et se déplacent à cheval comme un régiment de soldats. La population les soutient car ils organisent des ventes de marchandises sans taxes et ils sont le symbole d'une opposition à la monarchie absolue que le peuple haït. Ils sont souvent en déplacement à travers la région et on dit qu'ils se réfugient dans des grottes (les grottes de La Balme étaient un de leurs refuges). Mandrin sera finalement arrêté en Savoie, pourtant terre de refuge et supplicié à Valence le 26 mai 1755. Dans sa chronique, Ollivet relate la mort de Mandrin à 29 ans et ajoute qu'il a « montré autant d'intrépidité en allant au supplice que quand il était à la tête de sa troupe ». À partir de ce moment commence la légende du justicier sympathique qui continue encore aujourd'hui. La complainte de Mandrin sera diffusée sous forme de livrets bon marché par les colporteurs et reviendra à la mode au moment de La Commune de Paris : elle sera reprise régulièrement ensuite par des poètes. (Mouloudji, Léo Ferré).

## La consommation

Le tabac, lorsqu'il apparaît sur le marché français au XVI<sup>e</sup> siècle, est vendu sous forme de « carotte » qu'il faut râper pour le consommer. À cette époque, on ne fumait pas le tabac mais on le prisait. On posait la poudre de tabac sur le dessus de la main (cette partie de la main entre le pouce et l'index s'appelle en médecine la tabatière anatomique) et on l'aspirait avec le nez.



*Femmes prisant du tabac. Louis Léopold Boilly, Ah, qu'il est bon !, 1824.*

C'est de cette époque que date la chanson bien connue des enfants : « J'ai du bon tabac dans ma tabatière, j'ai du bon tabac tu n'en n'auras pas. J'en ai du bon et du bien râpé, mais ce n'est pas pour ton vilain nez. » Pour conserver et transporter le tabac, on utilisait une tabatière.

Les gens du peuple se servaient d'une boîte toute simple pour transporter et conserver leur tabac à priser. Les gens riches utilisaient des boîtes précieuses en bois, en émail ou en métal ouvragé. Ils étaient fiers de les montrer en public.



*Tabatière de Choiseul (ministre de Louis XV) en or et émail, XVIII<sup>e</sup> siècle, Musée du Louvre, Paris.*

Il est curieux de noter que Pierre-Philippe Candy, le notaire de Crémieu au XVIII<sup>e</sup> siècle, ne signale pas d'achat de tabac dans son livre de comptes pour sa consommation personnelle (il en achète occasionnellement pour le donner en remerciement de services rendus). Il aimait se montrer avec des objets précieux prouvant son statut social et il aurait pu se payer une tabatière luxueuse. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Pierre Bourron (originaire de Pont-en-Royans) fabrique des tabatières en bois tourné, en utilisant des racines de buis ou d'orme. Elles sont tellement réputées qu'on les appelle des « bouronnes ». Elles sont vendues à Grenoble et connaissent un grand succès.

La ville de Saint-Claude dans le Jura va se spécialiser dans la fabrication d'objets en bois tourné, en particulier les pipes en buis et les articles pour fumeurs.



*Tabatière en orme tournée, XVIII<sup>e</sup> siècle, attribuée à Bourron.*

Candy était destiné à devenir prêtre, étant le cadet de sa famille et il avait commencé ses études au séminaire de Vienne avant la mort de son frère aîné.

L'Église catholique, avec le pape Urbain VIII, interdisait aux prêtres de priser une heure avant la messe et menaçait d'excommunication les fidèles qui fumaient pendant les offices. Bossuet (L'évêque de Meaux, précepteur du roi) dénonçait le fait de fumer dans ses sermons.

Malgré la position de l'Église, les fumeurs sont devenus de plus en plus nombreux : l'État appréciait cette rentrée d'argent importante grâce aux taxes sur le tabac. On ne connaissait pas encore les risques du tabac sur la santé ni les problèmes d'accoutumance et de dépendance.

C'est en 1809 que le chimiste Louis Nicolas Vauquelin découvre un alcaloïde dans le tabac que l'on appellera la nicotine.

Au XIXe siècle, les tabacs à fumer (pipe, cigarettes et cigares) détrônent le tabac à priser.

Napoléon III fait dépendre l'industrie du tabac directement du ministère des finances. Après la première guerre mondiale est créée la régie des tabacs (SEIT : service d'exploitation industriel des tabacs) qui deviendra SEITA en 1935 quand le monopole des allumettes lui sera rattaché. En 1855, le suédois Lundstrom avait inventé les allumettes de sûreté.

## La culture du tabac en Isère

Napoléon III, au moment du rattachement de la Savoie à la France, avait autorisé les Savoyards à cultiver du tabac comme ils le faisaient déjà auparavant. Les gens du Dauphiné auraient bien aimé avoir eux-aussi ce droit. Avec beaucoup de constance, chaque année, ils ont formulé leur demande de planter du tabac et l'ont obtenu finalement à la suite de la défaite de la guerre de 1870 car l'Alsace qui produisait le tiers du tabac français est annexée par l'Allemagne. La première autorisation est donnée aux cultivateurs du canton de Pont-de-Beauvoisin, puis en 1873 Morestel et La-Tour-du-Pin y accèdent à leur tour. La crise du phylloxéra qui détruit les vignobles oblige les cultivateurs à trouver d'autres sources de revenus ; l'arrondissement de Saint-Marcellin obtient aussi l'autorisation en 1882. Les quatre villes doivent construire des bâtiments, appelés « centres de fermentation du tabac » pour stocker les feuilles de tabac déjà séchées par les cultivateurs qui devront être mises à fermenter. Les planteurs des villages environnants y apportent leur récolte après l'avoir fait sécher au début de l'hiver et perçoivent directement leur argent garanti par l'État. Trept a obtenu le droit de cultiver du tabac en 1881, elle en produira jusqu'en 1960.

Au XIXe siècle, la fermentation se fait d'une manière naturelle après de nombreuses manipulations pendant au moins six mois, puis à partir de 1975, on utilise la fermentation artificielle qui se fait en moins de quinze jours. Ces progrès

techniques vont entraîner le licenciement des ouvriers et des manutentionnaires et les centres de fermentation vont fermer les uns après les autres.



*Séchage du tabac.*

Il y avait environ 1500 planteurs de tabac autour de Morestel en 1898.

La culture du tabac était exigeante sur la qualité du sol. Elle demandait un apport en engrais important ainsi qu'une main-d'œuvre nombreuse et disponible. Elle s'adressait à des cultivateurs possédant une petite exploitation où cohabitaient plusieurs générations car le travail n'était pas très difficile mais exigeait une main-d'œuvre nombreuse depuis le mois de mai jusqu'en septembre.

L'état fournissait les graines et des contrôleurs surveillaient toutes les étapes du semis jusqu'à la récolte.

Les graines sont minuscules (on en compte plus de 10 000 au gramme). On ne peut pas semer directement dans un champ comme les céréales. Il faut les mettre à tremper dans un petit bout d'étoffe ; ensuite, on les sème dans un caisson de bois avec de la bonne terre fine que l'on tient au chaud jusqu'à la mi-mai. Après les gelées, on laboure le champ en installant beaucoup de fumier (la plante va atteindre plus de deux mètres en quelques mois, elle a besoin d'un sol très riche et ne doit pas manquer d'eau).

Le cultivateur, à l'aide d'un rayonneur (grand râteau en bois), trace des lignes qui se recoupent à angles droits pour servir de repaires et matérialiser l'endroit où chaque plant de tabac sera repiqué. Ce tracé est exigé par la Régie des tabacs car il permettra de compter exactement le nombre de pieds de tabac dans le champ : il faut 38000 plants à l'hectare. Toute la famille est mobilisée pour la plantation ; plus tard, il faudra arracher les mauvaises herbes et sarcler autour des plants. Si des plants n'ont pas poussé, il faudra en replanter d'autres au bon endroit. Ensuite, quand la plante sera haute, il faudra faire tomber les deux feuilles poussant à la base de chaque plante (l'épamprement) car elles ne sont pas de bonne qualité : les enfants peuvent facilement se faufiler entre les plantes et participer à ce travail.

En juillet, il faut procéder à l'écimage ou arrachage de la fleur, ce qui favorisera le développement des feuilles.

Fin juillet, on commence la récolte des feuilles en trois fois, au fur et à mesure qu'elles mûrissent, en débutant par le bas de la plante. La première récolte est la plus pénible car il faut se baisser. Les enfants sont encore mis à contribution.

Il faut ensuite enfilet les feuilles sur une ficelle par paquet de 50, pour les mettre à sécher dans les granges. Les feuilles perdent 90% de leur poids et passent du vert au brun. Le séchage dure plusieurs mois. En novembre, les hommes trient les feuilles tandis que les femmes confectionnent les « manoques », qui sont des paquets de 25 feuilles. La Régie des tabacs peut facilement savoir le nombre de feuilles que le planteur va livrer. Chaque balle de tabac doit contenir 200 manoques. Il ne reste plus qu'à livrer les balles au centre de fermentation. Celui-ci emploie beaucoup de femmes car il faut retourner les manoques régulièrement pour permettre une fermentation homogène. Ensuite, on coupe les tiges des feuilles et on hache le tabac. Tout ce travail autour du tabac était très prenant en main-d'œuvre mais il était garanti par l'État, très exigeant mais qui payait bien.

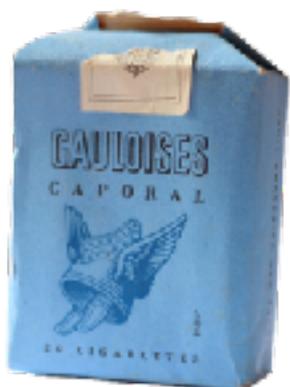
Après la seconde guerre mondiale, les choses s'accélérent : la mécanisation et les engrais chimiques facilitent le travail mais va créer du chômage.

## La consommation des cigarettes

La Gauloise, à base de tabac brun, est la cigarette la plus consommée en France ; elle apparaît en 1910. La « Gauloise troupe » sort en 1935, elle est réservée aux soldats.



Le paquet est gris avec un casque gaulois imaginé ; il sera de couleur bleue à partir de 1936. Chaque soldat recevait 16 paquets de cigarettes par mois ou 4 paquets de tabac Caporal, ceci jusqu'en 1978 où Simone Veil, ministre de la Santé, les retirera de la solde des militaires.



La Gauloise, associée aux « Poilus » de la guerre de 1914-1918, puis aux résistants contre le régime de Vichy et aux intellectuels comme Jean-Paul Sartre, n'est plus fabriquée en France aujourd'hui. La Gitane, immortalisée par Serge Gainsbourg, était elle aussi emblématique.

La consommation de cigarettes brunes a évolué vers des cigarettes blondes, moins dosées en nicotine. En 1976, l'ouverture du marché français à l'Europe marque le déclin des cigarettes brunes. Les nouveaux fumeurs ont une préférence pour les cigarettes à filtre. Les cigarettes blondes mentholées (au goût américain) apparaissent.

Aujourd'hui, l'État n'a plus le monopole de la culture du tabac depuis le traité de Rome de 1970. Mais il a encore celui de la vente en France. Depuis 1908, l'enseigne en forme de carotte rouge (rappelant la forme de présentation du tabac au XVIIe siècle) avec le mot tabac écrit en blanc, est obligatoire pour signaler un débit de tabac dont l'ouverture est soumise à une autorisation de l'État.



« La carotte »  
signalant un débit  
de tabac.

## Conclusion

La culture du tabac s'est donc installée seulement après 1880 en Isère ; elle s'est développée progressivement au fur et à mesure que les communes qui en faisaient la demande en obtenaient l'autorisation. Le plus grand développement a été atteint en 1913 : il y avait 8332 planteurs dans le département. Un congrès national des planteurs de tabac a eu lieu à La-Tour-du-Pin en 1909.

Suite à des difficultés juridiques, liées à des procès de fumeurs atteints de cancers et de la caisse d'assurance maladie, qui réclament des dommages et intérêts, l'État se trouve face à ses responsabilités concernant l'accoutumance à la nicotine et à son rôle nocif sur la santé. Mais le bénéfice obtenu sur la vente des cigarettes et l'intérêt des buralistes aujourd'hui sont primordiaux.

Le gros problème pour l'État est la fraude : les tarifs douaniers sont libres et favorisent la vente illégale de cigarettes qui échappent à l'impôt. Des cultures plus productives comme les arbres fruitiers ou les noyers ont remplacé la culture du tabac. La vigne s'est remise du phylloxéra et a repris ses droits autour de Vienne. Une grande partie de la main-d'œuvre agricole s'est tournée vers l'industrie. La culture du tabac est libre maintenant en France et il reste une coopérative dans la région : « la Dauphinoise » dont certains adhérents cultivent du tabac en Isère.

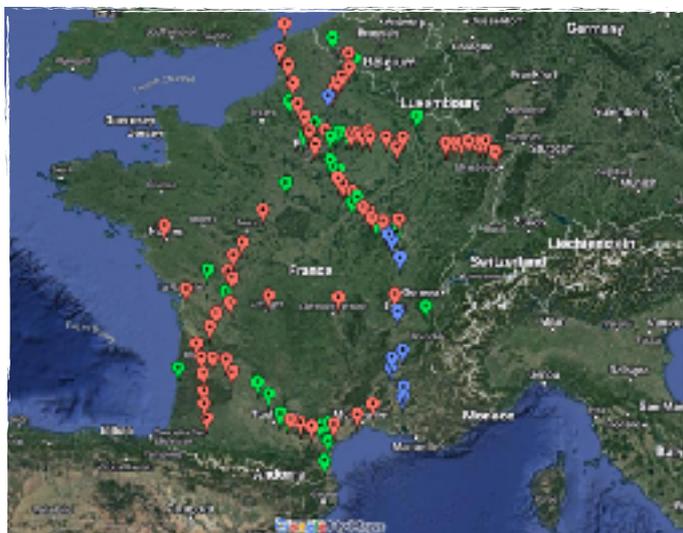
Martine Laurent

### BIBLIOGRAPHIE :

- JACQUET Daniel, La Manufacture de Saint-Marcellin, Patrimoine en Isère, 2001, 96 pages.

# Un phare à Crémieu : une blague ?

**N**on, parce qu' il y en a eu aussi à Bron, Passins, Saint-Genix-sur-Guiers, Parves, Seyssel et Viry, pour jalonner la ligne aérienne Lyon - Genève et plusieurs dizaines dans toute la France, pour sécuriser les routes aéronautiques.



*Carte des phares et du trafic aérien en 1920.*

Leur origine remonte à la fin de la guerre de 1914. Il était nécessaire que certains avions puissent voler de nuit (les instruments permettant de le faire aujourd'hui n'existaient pas encore), le seul moyen d'indiquer les directions était donc des phares. Les Grecs et les Egyptiens guidaient leurs bateaux la nuit avec des phares, on a pu faire de même avec les avions il y a un peu plus d'un siècle. Ces phares aéronautiques étaient disposés de telle sorte que les avions puissent suivre des axes sûrs, adaptés au relief. De nombreuses lignes aériennes ont ainsi été créées sur tout le territoire national (voir carte jointe).

Trois types de phares existaient alors :

- les phares de grande navigation (ou phares de balisage) scintillaient d'éclats blancs et indiquaient une direction aux pilotes.
- les phares de repérage (ou phares de rappel) pour repérer les aérodromes. Le scintillement, entrecoupé d'extinctions, transmettait une lettre en morse, indicatrice de l'aérodrome ; leur portée était d'une quarantaine de kilomètres.
- les phares de jalonnement, situés à proximité de petites localités situées sur des voies aériennes majeures ; leur allumage était assuré par un habitant du pays ; une couleur rouge, alimentée par un néon, pouvait être aperçue à une cinquantaine de kilomètres.



*Phare de grande navigation.*

On suivait approximativement de Lyon à Genève la vallée du Rhône en coupant au court par Crémieu et Passins.

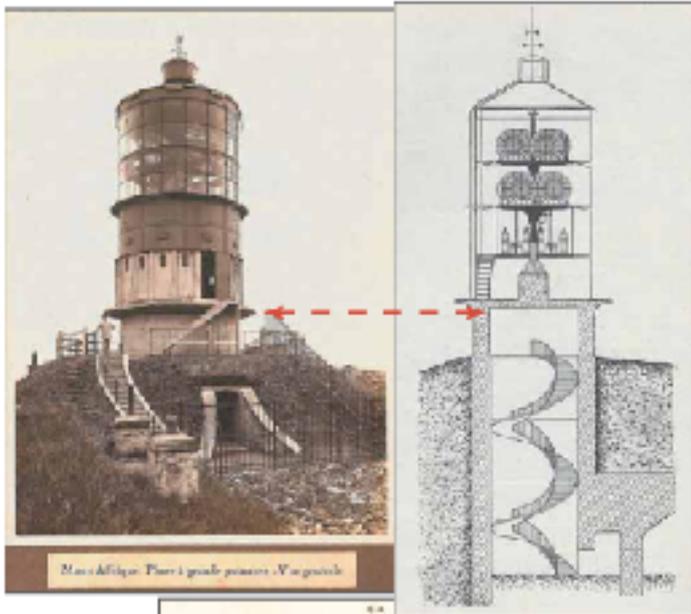


De 1917 à 1950, ces phares, distants d'une trentaine de kilomètres, ont grandement contribué à la navigation aérienne de nuit.

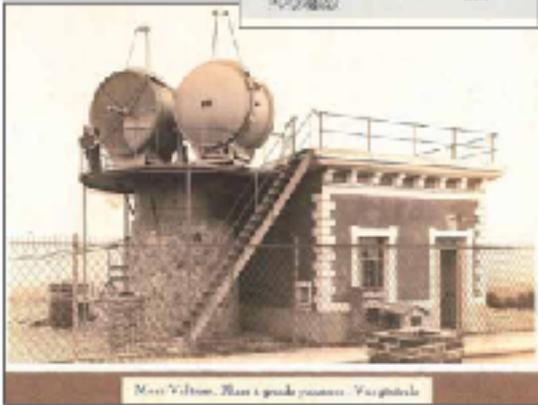
Aux points de jonction des lignes aériennes, des phares très puissants étaient visibles de très loin. Un de ces phares existait dans la banlieue de Dijon, à Corcelles-les-Monts, sur le mont Afrique (par ailleurs un très bel oppidum celtique de type éperon barré).

Inauguré en 1928, il avait une portée de 150 km par temps moyen et de 350 km par temps clair ; il était considéré comme le plus puissant du monde. Détruit par les Allemands lors de la dernière guerre, il a été reconstruit en moins puissant à la

Libération, mais on le voyait cependant encore de loin, à plus de 50 km (souvenir d'enfance).



Le phare du mont Valérien est composé de deux projecteurs dos à dos. L'échelle est descendue par le personnage sur la terrasse à gauche.



Un phare de longue portée (80 km) a été inauguré le 15 avril 1929 au sommet du mont Cindre, au nord de Lyon, sur la commune de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. De nos jours, une grande tour de télécommunications y est installée, visible de loin et en particulier de l'autoroute.

Sur cette ligne, on trouve des pylônes en béton de 12 mètres de hauteur, avec une petite plateforme abritant un éclairage au néon (une invention de Georges Claude en 1910).



*Phare de Saint-Genix-sur-Guiers.*

Comment se présentaient ces phares ? Tout simplement une optique sur un pylône pouvant être métallique, comme nos relais actuels ou en béton armé. Ils ne sont pas très hauts, 10 à 20 mètres, car le plus souvent installés sur une hauteur ou au milieu d'une large vallée. L'optique s'est modernisée et renforcée avec les progrès techniques.

Ces optiques ont disparu pour la plupart pendant la guerre, récupérées par les Allemands, et les dernières, dans les années 1950, car devenues obsolètes.

### La ligne aérienne Lyon - Genève :

Cette ligne a été ouverte le 1er juillet 1929 : elle assurait deux vols quotidiens, du 22 mars au 31 décembre sauf le dimanche.

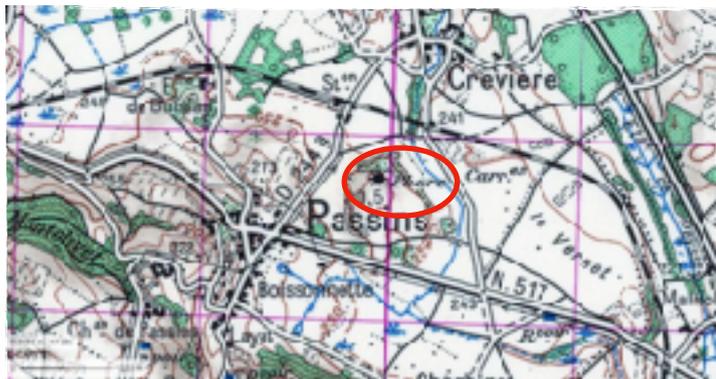
Notre très maigre documentation ne nous permet pas de dire quels types d'appareils étaient utilisés, ni quelle était la proportion des voyageurs, du courrier et des marchandises.

La piste de Bron (aéroport de Lyon avant l'ouverture de Saint-Exupéry à Satolas-et-Boncel) était signalée par un « phare à éclats » visible jusqu'à 40 km.



Nous n'avons aucune trace de pylône métalliques comme il en existait sur d'autres lignes. (Georges Claude (1870-1960) est l'auteur de plus de 250 inventions, dont l'éclairage au néon ; il est

aussi à l'origine de la société Air Liquide.) Chaque pylône émet une lettre en morse : Dizimieu (mont Rozet) : O ; Passins : D ; Saint-Genix-sur-Guiers : T ; Parves : U ; Seyssel : S ; Viry : I.



*Cartes d'état-major de 1950 avec localisation des Phares à Passins et Saint-Genix-sur-Guiers, IGN.*

Ces phares ne sont évidemment pas éclairés en permanence, mais uniquement lorsqu'un vol est prévu de nuit ou par mauvais temps, ce qui nécessite une ligne électrique.

Les ordres sont transmis par télégramme à la cabine téléphonique du village.

À Dizimieu, elle est tenue par Claudie Peybar qui doit donc, quel que soit le temps, prendre son vélo et porter le précieux document auprès du gardien du phare, au hameau de Peyrieu. C'est pour cela que, lors du conseil municipal du 16 avril 1939, il est inscrit :

*« Considérant que la multiplicité des télégrammes officiels relatifs à l'allumage du phare constitue pour la gérante de la cabine un travail hors proportion avec l'allocation de 100 francs qui lui est attribuée, suite au refus du ministère d'assurer ce service, les télégrammes officiels adressés au gardien seront désormais passibles d'une taxe de 4 francs. Sont prévenus le ministère de l'Air et l'administration des PTT. »*

Et si pour une raison quelconque le phare n'est pas allumé, quelle procédure doit suivre le pilote ? À Dizimieu, comme sans doute ailleurs, les Allemands récupèrent les systèmes d'optique. Après-guerre, un château d'eau est construit au pied du pylône abandonné ; il bénéficie de la ligne

électrique existante et d'une position dominante permettant d'alimenter en eau les différents hameaux de Dizimieu. Le Chemin de fer de l'Est Lyonnais, dont la ligne principale passe au pied de la colline (gare de Dizimieu les Tronches), utilise le pylône comme relais téléphonique pour tout son réseau, soit 120 kilomètres de lignes maintenant abandonnées depuis plus de 50 ans... Puis, après l'abandon de l'exploitation de ce réseau ferré, la Société des Taxis et Ambulances de Pont-de-Chéruy installe à son tour un réseau téléphonique ; mais, suite à de nombreux vols, elle abandonne ce site.

À noter : sur la carte d'état-major de 1950, c'est un pylône qui est mentionné, et non un phare comme à Passins (donc, sans doute le pylône téléphonique du CFEL). Qu'est-il devenu ? Sans doute ferrailé ou détruit s'il était en béton car les 3 pylônes actuels ne sont pas anciens. De 1990 à 2010, les réseaux de téléphonie installent trois grands pylônes métalliques visibles encore de loin (Orange, Bouygues et Free).

Que reste-t-il alors ? Quelques pylônes ça et là. Dans notre région, le phare de Saint-Genix existe toujours, pratiquement intact, même si l'optique a disparu. En béton armé, donc sans valeur marchande, sans gêne pour les constructions avoisinantes, il fait partie du paysage. Il a même donné son nom au lieu-dit (le phare) et à la route (du phare) qui y conduit. Il est au milieu d'une propriété, mais bien visible depuis la route.

À Passins, si on se fie à la carte d'état-major de 1950, le phare devrait se situer sur un promontoire actuellement très broussailleux... Il ne reste aucune trace visible sur le terrain ni du pylône, ni de la ligne électrique. Les photos aériennes (IGN Remonter le temps) ne sont pas assez précises pour distinguer un pylône et une petite ligne électrique.

Le fait que Crémieu soit mentionné sur la carte de la ligne Lyon-Genève, et non pas Dizimieu, peut s'expliquer ainsi : soit le cartographe a fait une légère erreur (mais l'emplacement indiqué est bien celui de Dizimieu) ; soit la ville de Crémieu est plus connue que le village de Dizimieu... mais quid de Passins ?

Anecdote : lorsque j'ai découvert la mention de ce phare sur la carte IGN de 1950, j'ai pensé que c'était en rapport avec l'aérodrome de Morestel ; sauf que ce dernier date de 1968 ; il a donc fallu approfondir les recherches... Je n'avais jamais entendu parler de ces phares auparavant ; j'en étais resté aux radars, aux tours de contrôle et aux aiguilleurs du ciel.

Peut-être que ces quelques lignes vous inciteront à creuser un peu le sujet... Une recherche dans les archives communales peut donner quelques renseignements, ainsi que la mémoire de certaines personnes.

Patrick Berger

#### BIBLIOGRAPHIE :

- GARNIER Jean, Dizimieu, notre village en Nord-Dauphiné, Aprime, 2009, 142 pages.
- Géoportail - IGN

# Un cimetière et des toilettes publiques dans la halle de Crémieu : une blague ?

Oui et non... oui pour la première partie du titre de cet article et non pour la seconde. Alors pourquoi ce titre ? La halle de Crémieu est bien connue localement et nationalement comme une merveille architecturale et historique de la France médiévale. Cet édifice défiant le temps et les épreuves est indéniablement majestueux mais il cache quelques secrets jusqu'à récemment encore bien gardés...

## I. Un cimetière dans la halle ?

Nous savons que Crémieu comprenait à l'intérieur de son enceinte fortifiée mais aussi en dehors différents cimetières et lieux d'inhumations à toutes époques : cimetières conventuels, cimetière juif, cimetières paroissiaux successifs... Pour beaucoup d'entre eux, il n'en reste aucun vestige. Certains ont en revanche été translattés, ce qui a entraîné le remploi ou la dispersion d'un grand nombre de monuments funéraires.

### 1. Le remploi et la dispersion :

Le remploi consiste à réutiliser un objet ou un matériau dans une nouvelle construction sans apporter de grandes modifications dans sa structure initiale. Mais cet élément peut avoir un usage tout autre que celui de son emploi précédent. Le recyclage peut quant à lui entraîner une destruction faisant ainsi perdre toute trace d'une précédente utilisation. C'est un phénomène très ancien. Crémieu conserve des exemples intéressants dont les dalles mortuaires en constituent les principaux. Nous remonterons la trace de différents remplois dans d'autres articles.

Ce qu'il faut retenir également, c'est que le remploi peu entraîner une dispersion plus ou moins grande depuis le précédent lieu d'utilisation. Un exemple très concret à Crémieu : des tronçons de rail du Chemin de Fer de l'Est Lyonnais ont été réemployés comme linteaux pour une porte située Montée Saint-Laurent, à seulement quelques mètres du château delphinal.

qui avait une première utilité (celle d'un chemin de roulement pour des trains) vers une nouvelle (celle de linteaux de porte) et ayant subi une dispersion assez importante (la voie ferrée est à 500 mètres environ).

### 2. Une dalle mortuaire dans la halle :

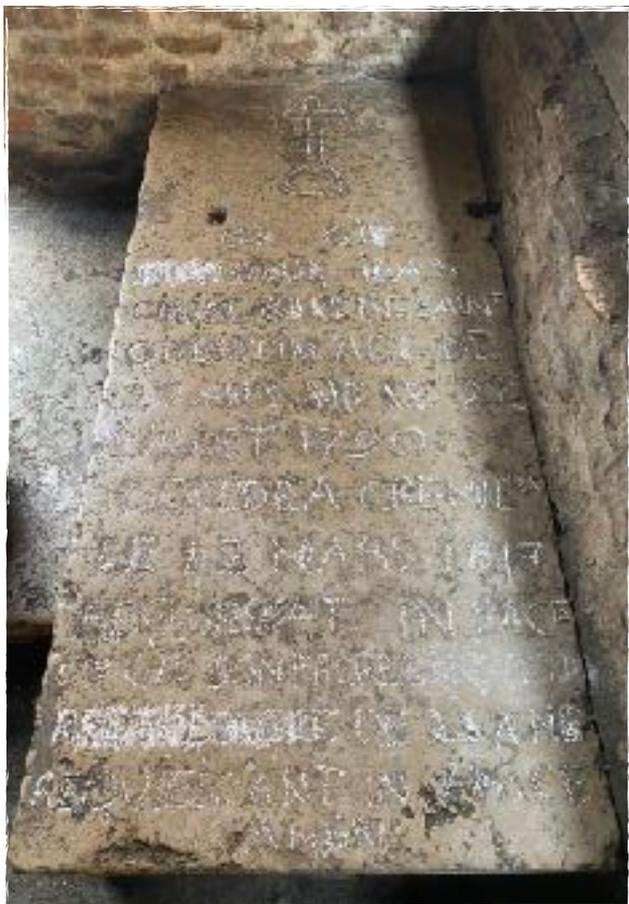
Y avait-il un cimetière dans la halle ? Non. À l'emplacement de la halle avant sa construction ? Non plus... en tout cas, pas à ce qu'on sache. Y-a-t-il une dalle mortuaire dans la halle ? Oui. Alors que fait cette dalle mortuaire dans un lieu ayant avant tout une vocation commerciale et économique ? Étudions la dalle de plus près.

Située à l'angle sud-est du bâtiment, elle est surélevée par rapport au sol d'environ 60 cm. Le dessin d'une croix sur piédestal au sommet de la dalle est bien repérable. Mais les inscriptions sont difficilement lisibles à l'œil nu. Le recourt à une craie pour les faire ressortir est indispensable. Voici le texte fidèlement relevé :

CY GIT  
MONSIEUR IEAN  
GIRIN CURE DE SAINT  
QUENTIN AGE DE  
27 ANS NE LE 22  
JUILLET 1790 [ET ?]  
DECEDE A CREMIEU  
LE 12 MARS 1817  
REQUIESCAT IN PACE  
CY GIT SON FRERE LOUIS  
PRETRE AGE DE 25 ANS  
REQUIESCANT IN PACE  
AMEN



Tronçons de rail réemployés Montée Saint-Laurent à Crémieu.



*Dalle mortuaire dans la halle, après avoir repassé les inscriptions avec une craie blanche.*

C'est donc la dalle d'un curé et de son frère, également prêtre. Les inscriptions sont conformes au registre d'état-civil des décès de Crémieu, pour le curé de Saint-Quentin, à la date du 12 mars 1817 : « *Monsieur Jean Girin, prêtre et curé de Saint-Quentin, originaire de cette commune, y est décédé dans le domicile de sa mère aujourd'hui sur les 11h du matin âgé d'environ 27 ans [...]* ». Pour son frère, faute d'avoir une date de décès sur la dalle, la recherche était plus compliquée mais finalement fructueuse. Le registre d'état-civil des décès de Crémieu nous donne cette information à la date du 1er février 1827 : « *L'an 1827 et le 1er février, sur les 9h du matin, par-devant nous [...] lesquels nous ont déclarés que Monsieur Louis Girin, prêtre et vicaire de la Tour du Pin, est décédé ce matin sur les 8h dans le domicile de Marie Freton (?) sa mère veuve d'Anthelme Girin, résidant audit Crémieu, étant âgé de 24 ans onze mois [...]* ».

Les deux frères sont décédés à presque 10 ans d'intervalle. Est-ce que la dalle a été réalisée seulement après le décès de Louis ? Ou bien l'inscription funéraire de ce dernier a été réalisée sur la dalle de Jean ? Le peu de renseignements délivrés par l'inscription funéraire pourrait inciter à penser que la dalle était celle du curé Jean et qu'il ne restait pas assez de place pour apporter plus de détails dont la date de naissance et de décès de Louis. L'état de conservation des inscriptions, ces dernières ayant été en partie effacées, sans doute volontairement pour ne pas reconnaître l'origine de

cette dalle de pierre, ne nous permettent pas de déceler la typologie des gravures et donc deux éventuelles campagnes d'inscription pour deux époques successives ou non. Remarquons la présence enfin de deux trous carrés, au-dessus de l'inscription funéraire, placés sans tenir compte d'une quelconque symétrie avec le texte. À quoi servaient-ils ? On ne le sait pas. Sont-ils d'origine ? Sans doute pas.

Évidemment, cette dalle n'est pas du tout à son emplacement d'origine. Aucune sépulture ne se trouve en-dessous. Pourtant, la dalle était bien située dans un cimetière avant d'être installée ici.

### 3. Un cimetière éphémère :

Le cimetière actuel de Crémieu succède à un autre cimetière qui aura été assez éphémère. Suite à l'édit royal en 1776, il est désormais interdit d'enterrer les morts dans les chapelles et dans les églises à l'exception des religieux et des fondateurs de chapelles. On recommande de construire des nouveaux cimetières en dehors des villes. Les cimetières de l'hôpital Saint-Antoine, de Saint-Jean-Baptiste et des Augustins sont saturés. Les tombes sont systématiquement concédées. Les morts sont enterrés sur plusieurs couches dans les caveaux ou à même le sol. En 1778, un nouveau cimetière est construit en dehors des remparts, à l'emplacement de l'ancienne caserne de pompiers. À cette époque-là, le rempart n'a pas encore été percé à cet endroit et on entrait dans la ville par la porte de la Loi. Ce cimetière sera en service seulement entre 1778 et 1847.



*Plan du cadastre dit napoléonien, section C, ADI 4P4/39, 1826 : le cimetière est représenté par des croix sur un fond bleu.*

En 1804, le décret impérial, dit du 23 prairial an XII, est signé par Napoléon. Il est à l'origine d'une nouvelle législation concernant les cimetières et à la base du développement de nouvelles constructions de cimetières au XIXe siècle. Le cimetière de 1778 ne répond plus aux nouvelles normes car il n'est pas assez éloigné des remparts et les habitants du quartier se plaignent du manque d'hygiène. Par ailleurs, un projet d'urbanisme prévoit un percement du rempart au niveau du cimetière et une modification du quartier attenant, afin de pouvoir ouvrir une route dans le prolongement de la rue de la Loi et ainsi améliorer la circulation à l'intérieur de la ville. En 1846, une ordonnance royale déclare d'utilité publique la translation du cimetière situé rue Saint-Marcel.

Les tombes de l'ancien cimetière sont partiellement déplacées vers le nouveau. On peut effectivement retrouver un certain nombre de dalles portant une date d'inhumation entre 1778 et 1847. Mais la dalle située de nos jours dans la halle, qui devait être à l'origine dans cet ancien cimetière (décès en 1817 et 1827), n'a visiblement pas fait le voyage, ou bien elle a été retirée une nouvelle fois du nouveau cimetière faute de place. Or, les sépultures de religieux sont assez rarement touchées et souvent sauvegardées à perpétuité. Il manque encore un certain nombre d'éléments pour connaître le parcours exact de cette dalle : nous le saurons sans doute jamais, faute de documents.

Il faut toutefois noter que le cimetière actuel de Crémieu possède un emplacement réservé aux curés et religieux de la paroisse (emplacement n°67). Et les frères Girin apparaissent sur la grande pierre tombale, gravés avec une grande simplicité :

JEAN GIRIN CURE DE  
SAINT QUENTIN 1817  
LOUIS GIRIN PRETRE  
SON FRERE



*Mention des deux frères Girin sur le monument des curés de la paroisse, cimetière de Crémieu.*

Pour conclure cette première partie, nous rassurons toutes les personnes qui ont pu penser qu'il y avait un cimetière dans la halle : non, cette dalle mortuaire n'est pas à sa « bonne » place. Son emploi est-il complètement anodin ou bien intentionnel ? À quoi sert donc cette dalle dans la halle ? Nous entrons maintenant dans la deuxième partie de l'article, qui, comme nous l'avons indiqué en introduction, concerne des toilettes publiques...

## II. Des toilettes publiques dans la halle de Crémieu :

Pourquoi parler de toilettes publiques après avoir évoqué une dalle mortuaire ? La réponse est fort simple : la dalle recouvre l'emplacement d'anciens urinoirs publics. Certains Crémolans s'en souviennent.



*Les urinoirs, encore observables et utilisés vers 1910-20, photographie ancienne, coll. privée.*

Un précieux document nous informe que ces urinoirs, au nombre de 7, aux deux extrémités de la halle, côté Place de la Poype, existaient déjà et étaient loués en 1877. Ce document est justement un bail à ferme entre M. Benoît Favre, fermier de la halle, domicilié à Crémieu et M. Joseph Drevon, père, aubergiste domicilié aussi à Crémieu :

« Ce bail en consenti sous les clauses et conditions suivantes :

- art. 1er : Le Sieur Drevon devra vider les fosses de ces urinoirs tous les huit jours à partir du premier avril jusqu'au premier octobre et tous les quinze jours pendant les six autres mois de l'année. Ce travail sera fait pendant la nuit après onze heures et sera terminé à quatre heures du matin. Le produit des fosses devra être transporté dans un local assez éloigné de la ville ou être enfermé de manière que personne n'en soit incommodé. M. Drevon est tenu en outre d'approprier et laver chaque matin les dalles des urinoirs sur lesquelles il répandra de l'eau en

suffisante quantité pour faire disparaître toutes immondices.

- art. 2e : La durée de ce bail est de six années consécutives qu'on prit commencement le vingt trois juin dernier pour finir à pareille époque de l'année 1883, sans dédite dépassée ni d'autre.
- art. 3e : Le prix de ce bail est fixé à quarante cinq francs par an, payable en un seul terme les vingt quatre juin de chaque année, en commençant pour le premier paiement le vingt quatre juin 1878.
- art. 4e : Dans le cas d'inexécution des clauses et conditions ci-dessus stipulées (art. 1er), le Sieur Drevon supportera seul toutes les conséquences.

Ainsi convenu et signé en double à Crémieu, le vingt septembre 1877. »

Il paraît évident que ces toilettes publiques ne remontent pas à l'époque médiévale. Des latrines sont mentionnées dès le XVe siècle au niveau du château delphinal « *latrinas* ». Les plus vieilles toilettes encore conservées sont situées à proximité de la Tour Sainte-Jeanne-de-Chantal, au niveau du chemin de Marie-Siffle. Il subsiste deux corbeaux accrochés au rempart. L'édifice en encorbellement qui constituait une latrine n'existe plus et a été bouché par des briques. L'intérêt d'une telle construction en encorbellement et donnant sur l'extérieur de la ville réside à évacuer les déjections hors de la ville pour éviter quelconque maladie...



Les corbeaux rappellent l'ancienne latrine qui se trouvait ici, on devine aisément le trou bouché par des briques.

Pour revenir à nos WC crémolans, nous n'avons pas assez de renseignements pour reconstituer une « véritable » chronologie des lieux d'aisance, privés comme publics à Crémieu.

Les Romains utilisaient déjà des espaces partagés pour faire leurs besoins. Le site archéologique de Saint-Romain-en-Gal conserve des latrines assez luxueuses dans les thermes des lutteurs. Pour ce qui est du Moyen-Âge, les maisons de ville sont couramment pourvues de latrines depuis le XIe siècle. Pour les plus aisés, des latrines peuvent être aménagées à tous les étages. Dans le cas d'habitations plus modestes, les latrines sont souvent construites au niveau des greniers, entre deux maisons qui en partagent l'usage. On les voit en surplomb au-dessus de ruelles condamnées et transformées en vides sanitaires ou en fosses d'aisance en plein air. Il existe aussi des latrines publiques, appelées « retraits », situées sur les ponts ou sur les murs d'enceinte, comme à Crémieu, et qui sont mises à disposition de tous.

Mais alors, jetait-on ses déjections directement dans la rue du haut de sa fenêtre ? Crémieu conserve quelques portions de rues pavées en forme d'entonnoir pour aider à la canalisation de l'eau. Il semble assez exagéré de voir absolument toutes les villes médiévales et leurs rues recouvertes de déjections avec des cochons ici et là pour nettoyer. Cela devait arriver mais il ne faut pas en faire une généralité : peut-être lors d'épidémies, de confinements ou de sièges, il était plus difficile de tenir une voirie propre et ordonnée.

Et l'expression « tenir le haut du pavé » ? On entend souvent que les riches personnes longeaient les façades pour ne pas marcher dans les eaux usées contenues dans le canal central de la rue pavée, d'où l'expression. Ces eaux usées, à défaut d'être systématiquement des déjections humaines, peuvent être aussi de l'eau boueuse, de l'urine d'animal... jusqu'à nos jours, ça n'a pas trop changé. Longer les façades et tenir le haut du pavé permet aussi de se mettre à l'abri de la pluie et du soleil : les maisons sont souvent rapprochées et présentent également des avant-toits.

## Conclusion :

Cet article ne présente pas des recherches très poussées ou programmées depuis longtemps. Cela fait partie des petites pépites qu'on découvre un peu chaque jour en se promenant, en observant et ainsi en redécouvrant les éléments du patrimoine de Crémieu. À chaque déambulation, de nouveaux détails apparaissent et c'est une curiosité qui naît dont il est difficile de se débarrasser. À votre tour de chercher ces petites richesses qui font la grandeur du passé de Crémieu.

Luka Pastor

## BIBLIOGRAPHIE :

- Archives départementales de l'Isère (ADI) : plans du cadastre napoléonien de Crémieu, 1826, 4P4/39.
- Archives privées.
- État-civil : 9NUM/5E139/11 EC et RP. Crémieu et décès 1813/1817 // 9NUM/5E139/13 EC et RP. Crémieu et décès 1823-1827.

# « Évocations » et Michel Péju, 80 ans d'une revue (1945-2025) !

**M**ichel PEJU, professeur d'histoire au Cours Complémentaire de Crémieu, crée en 1945 « Évocations ». Cette revue est exclusivement orientée vers la riche histoire locale et régionale encore peu connue. Le premier numéro, « Bulletin mensuel du Groupe d'Études Historiques et Géographiques du Bas Dauphiné » est publié en mai 1945 au prix de 10 francs.

## Mais qui est Michel Péju ?

Il naît le 7 juillet 1903 à Porcieu-Amblagnieu et décède le 13 septembre 1982 à Annoisin-Châtelans. Professeur, historien, homme de lettres, Michel Péju a marqué la vie de nombreux élèves de Crémieu.

C'est en octobre 1926 qu'il est nommé à Crémieu, aux côtés de Gustave Humbert, fondateur de la 1<sup>ère</sup> classe d'études complémentaires à l'école primaire, installée aux Ursulines sous la dénomination « Cours Complémentaire ». De 1926 à 1959, Michel Péju enseigne la littérature, l'histoire et la géographie aux classes de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ; 33 ans de carrière ! Plus de 3 000 élèves ont eu la chance de profiter du talent de cet illustre professeur pédagogue, de ce maître à la blouse grise que ces adolescents quelque peu irrévérencieux surnommaient « Le Pif » raillant sans pitié son appendice nasal ! Ce surnom rentrera dans la légende.

Des élèves se souviennent aussi des interrogations orales ou des dictées pendant lesquelles les plus hardis soufflaient les réponses, profitant du mauvais fonctionnement de son appareil auditif... Ce qui n'empêche pas de vouer au Professeur une estime reconnaissante.

Mais l'activité de Michel Péju ne se borne pas uniquement à l'enseignement. Il est féru de connaissances historiques et décide en 1944, avec quelques amis, de mieux faire connaître son Bas-Dauphiné natal. En mai 1945 naît « Évocations » ; il y consacre sa vie et ses forces pour que ce bulletin progresse constamment au fil des années. Soixante-dix-neuf ans après son œuvre, elle est d'abord reprise en 1984 par des chercheurs de l'Université de Grenoble sous le nom de « La pierre et l'écrit » ; puis par Jeanne Chaix en 1994, Jean Garnier en 1997 et enfin Edith Raymond jusqu'en 2015 sous le nom de « Les Heures de Crémieu ». Elle continue sous l'égide de l'association « EPIC » depuis 2015 sous l'impulsion de différents présidents : Solange Birken, Christian Jacquier, Isabelle Grimal et Luka Pastor.

De nombreux honneurs ont récompensé Michel Péju : Officier des palmes académiques, Médaille d'argent de l'Éducation nationale, Médaille de vermeil Arts-Sciences-Lettres... Il continuera son travail de recherches du passé, inlassablement, même pendant sa grave maladie.

Malgré sa forte personnalité, il restera un homme réservé d'une grande simplicité et chacun se souviendra de sa silhouette, parcourant les rues de la cité, toujours en costume-cravate et béret juché sur la tête. Un passage près de son domicile est inauguré à son nom le 14 février 1983 concrétisant ainsi l'hommage au Professeur et à l'Historien.



*Michel Péju (1903-1982).*



*Plaque du Passage Michel Péju à Crémieu.*

Le but de la revue est précis et concerne 3 axes principaux :

1. Histoire : « En général, prospecter et mettre en valeur les richesses historiques de la région rhodanienne du Bas-Dauphiné ; développer le goût de l'exploration des vieux documents pour en exhumer les cendres du passé ».

2. Géographie : « Découvrir le pays au milieu duquel on vit, étudier la petite unité physique, humaine, économique qu'il constitue ; saisir, avec l'extrême variété de l'activité de l'homme, les différenciations locales, l'originalité, la personnalité de tel village ».

3. Histoire de l'Art : « Acquérir quelques notions d'histoire de l'art, par l'étude des nombreux châteaux de conception et d'âge divers ».

Mais aussi, et le Président le précise : « Dans nos classes : Mettre les enfants en contact direct avec l'histoire de leur petite patrie, éveiller en eux aussi le plaisir de la découverte en les faisant participer à ces travaux ».

Et le résumé qu'il propose de conclure : « Faire de notre association par son bulletin, un instrument pédagogique à la disposition des membres du corps enseignant, en même temps qu'un groupe de recherches désintéressées et méthodiquement conduites, ouvert à tous ceux que passionnent les études historiques et géographiques et enfin vulgariser les résultats obtenus pour faire connaître notre région et son histoire ».

La méthode est claire :

1. Sur le plan local : Réalisation de monographies géographiques, historiques, et d'histoire de l'art

2. Sur le plan régional : l'enquête conduite sous forme de questionnaire détaillé soumis à l'instituteur dans chaque commune ; l'analyse : les renseignements recueillis à l'échelle du village seront centralisés, classés, confrontés, comparés, en un mot analysés ; la synthèse : à l'aide des matériaux rassemblés, une synthèse de la question posée sera effectuée, un article rédigé et répandu par la voie du bulletin ».

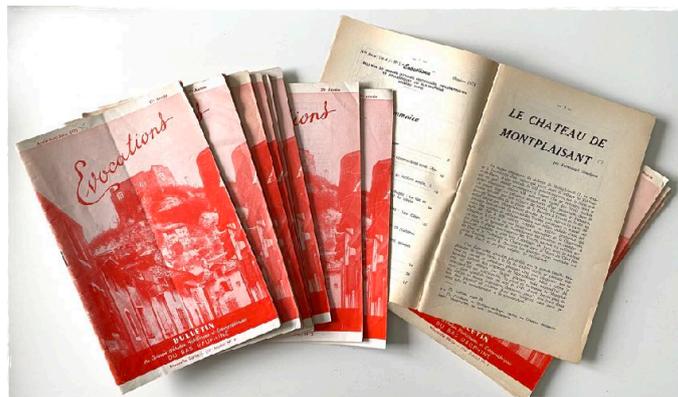
Le bulletin est ainsi défini : « Ses débuts sont à l'échelle de nos ambitions, c'est à dire modestes. À certains, il paraîtra incomplet, à d'autres insuffisant... Les critiques, les suggestions, les conseils que nous sollicitons de nos lecteurs, nous aideront à en corriger les imperfections ; nous recevrons aussi, il va sans dire, les encouragements. D'autre part, nous ne voulons pas imposer nos travaux, aussi demandons-nous à tous d'alléger notre tâche par une collaboration effective... ».

Pour adhérer, il suffisait de s'adresser au Président, Michel Péju à Crémieu ou à Henri Guillard, vice-président, à l'Isle d'Abeau.

Pendant près de 40 ans, jusqu'en 1984, Michel Péju et ses amis ont ainsi disséqué les archives et livres anciens, comparé des écrits, rédigé des notes, déchiffré des manuscrits, traduits des textes... Les numéros d'Évocations sont une

remarquable mémoire historique de Crémieu. Ces cahiers, d'aspect modeste, étaient largement diffusés à l'époque auprès des adhérents, crémolans ou non crémolans, adhérents curieux de découvrir l'histoire locale.

Ce travail scrupuleux de recherches historiques, commencé depuis bientôt 80 ans, a largement contribué à la connaissance du passé crémolan et de sa région. EPIC se veut dans la lignée de la volonté de Michel Péju : rechercher, étudier, comprendre, expliquer, diffuser, partager, transmettre... Tout un programme !



Françoise Ferrara

#### BIBLIOGRAPHIE :

- Bulletin municipal « Vivre à Crémieu », mai 1993, Francine Ferrara.
- Évocations : n°1, mai 1945.
- Évocations : n°3, 38e année, juillet-septembre 1982 « In memoriam : Michel Péju ».

# Les dessous de l'Isle-Crémieu : quand l'eau s'infiltré dans les failles (partie 2)

**U**n précédent article traitait de quelques cavités creusées par l'homme à la recherche de l'eau. Issue des infiltrations à travers les failles du plateau calcaire de Crémieu, cette eau s'écoule également, de façon naturelle, au pied de ce dernier. En voici, dans cet article, cinq exemples.

## Grotte de La Balme :

On ne présente plus la grotte de La Balme avec son torrent, son lac et les recherches subaquatiques menées pour explorer la partie noyée de cette grotte : près de 3.000 m de développement avec un premier siphon d'une longueur de 900 m. L'histoire des plongées à la Balme et Verna sont développées dans la publication en bibliographie.



*Vue sur le « lac » de la grotte de La Balme.*

Près du village de Verna, deux exurgences ont également donné lieu à des recherches spéléologiques subaquatiques.

## La fontaine Saint-Joseph :

La plus connue est la fontaine Saint-Joseph, du nom de la petite chapelle au bord de la route. Son entrée est fermée par une grille. L'eau qui sort de cette grotte est captée par deux tuyaux qui remontent jusqu'au siphon terminal. Cette cavité réserve des passages en eau profonde. Il nous a été possible à l'occasion d'un comptage de chauve-souris de pouvoir y pénétrer.



*Fontaine Saint-Joseph.*



*Fontaine Saint-Joseph.*

Ses parois montrent de belles formes d'érosion avec, par endroits, quelques zones concrétionnées.



*Fontaine Saint-Joseph.*

## La Serve :

La deuxième exurgence, la Serve, n'est qu'à 1,6 km de la Fontaine Saint-Joseph. Située sur le chemin qui, partant de Verna sur la droite, longe la falaise, cette cavité, autrefois pénétrable, est également fermée. Elle a vu récemment son développement atteindre environ 930 m suite à une série de désobstructions et de plongées. La découverte, dans la partie finale, de deux puits remontants de 40 m, hélas colmatés, ruinant l'espoir d'une possible jonction avec le plateau.



*La Serve.*

D'autres exurgences, plus petites mais actives après des séquences pluvieuses, méritent d'être connues.

## Amblagnieu :

Au nord du plateau, surmontant une jolie cascade de tuf, un porche à double entrée s'ouvre sur le flanc ouest d'un vallon dominé par le village d'Amblagnieu et sa belle chapelle. Il est possible, en été, en basses eaux, de pénétrer sur plusieurs mètres ces deux conduits.



*Amblagnieu.*



*Amblagnieu.*

## Grotte de Rochevre :

Une cinquième cavité, la grotte de Rochevre, non loin du village de Charrette, pointée sur la carte IGN 1/25.000e, débite également de l'eau. Passé le porche d'entrée, c'est une désobstruction faite par des spéléologues qui a livré le passage vers le réseau actif. Cette entrée se mérite !



*Grotte de Rochevre.*

Quelques passages bas plus loin, c'est sur un petit siphon que l'on bute. Il faut un bon quart d'heure pour le vider au seau.



*Grotte de Rochevre.*

Passé cet obstacle, on débouche dans la grande galerie principale qui présente quelques rares concrétions. La grotte se développe sur 200 m environ et se termine par une étroiture.



*Grotte de Rochevre.*



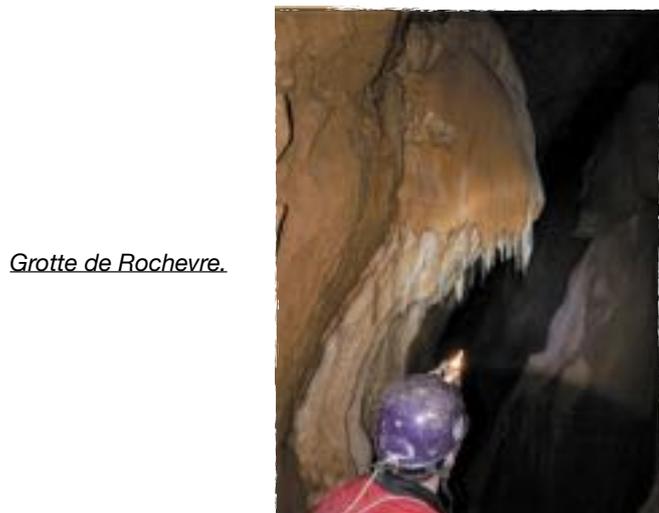
*Rognons (chailles) de silex noir émergeant des parois de la galerie dans la zone terminale.*

### Grotte des Grenouilles :

Nous terminerons par la grotte des Grenouilles. Dans une petite falaise dominant, à l'Ouest, le village d'Optevoz, cette étroite cavité rejette, après des pluies conséquentes, dans une combe tapissée de tufs, l'eau collectée sur le plateau la surmontant. La grotte, quasi rectiligne, d'une longueur de 30 m environ, fut explorée et topographiée par Jean-Marie et Philippe Drouin en 1974. Vestige d'anciennes visites, une corde spéléo, toujours en place, permet d'accéder à l'orifice de la grotte.



*Grotte des Grenouilles.*



*Grotte de Rochevre.*

La base, cannelée, d'un des deux puits remontants sur une dizaine de mètres mais obstrués à leurs sommets.



*Grotte de Rochevre.*

Hugues Chatain

#### BIBLIOGRAPHIE :

- [http://clan.des.tritons.free.fr/publications/cahiers\\_tritons/Archives\\_et\\_docs\\_04\\_Massifs\\_divers\\_Balme\\_les\\_grottes\\_Verna.pdf](http://clan.des.tritons.free.fr/publications/cahiers_tritons/Archives_et_docs_04_Massifs_divers_Balme_les_grottes_Verna.pdf)
- [https://www.csr-rhonealpes.fr/cds69/boutique/publication N° 42](https://www.csr-rhonealpes.fr/cds69/boutique/publication_N°_42)
- [http://archivescds69.cdspeleo69.fr/Speleo\\_Dossiers/SD32.pdf](http://archivescds69.cdspeleo69.fr/Speleo_Dossiers/SD32.pdf) p.108

# Les dessous de l'Isle-Crémieu : les fouilles archéologiques (partie 3)

Certains cavités de l'Isle-Crémieu recèlent les vestiges de très anciennes occupations. Elles ont fait l'objet de fouilles, parfois très anciennes, qui ont données lieu à des rapports ou publications auxquelles nous nous référerons. Nous en présentons quelques-unes dans cet article.

## Grotte de La Balme :

On ne saurait commencer cet article autrement que par la grotte de La Balme qui a livré de riches vestiges. Parmi ceux-ci a été découvert le plus ancien artefact de l'Isle Crémieu : un raclor sur face plane. Aimé Bocquet, dans un article de référence sur l'histoire ancienne de l'Isle Crémieu, propose de placer cette pièce vers -40.000 ans (Moustérien). Des chasseurs de rennes de la déglaciation (vers -12.000 ans) aux hommes de la civilisation des champs d'urnes qui vers -1.000 y déposèrent les cendres de leurs défunts en passant par les agriculteurs du Néolithique moyen (- 4.000 ans environ) : ce site est particulièrement chargé d'histoire. D'autres cavités sont moins connues.

## Grotte de Beptenaz :

Proche de Crémieu, la grotte de Beptenaz s'ouvre dans une propriété privée. Elle fut fouillée dès 1894 par E.Chantre. Parmi les vestiges trouvés (ossements, silex, poteries) lors des fouilles, un crâne fit l'objet de datations fluctuantes. Heureusement conservé, il fallut attendre une datation carbone 14 pour le positionner au Néolithique moyen.

Toujours sur le flanc ouest du plateau de Crémieu, on trouve deux abris sous forme de failles qui ont livré également des vestiges préhistoriques.



*Faille.*

## Trou de la Chuirra :

En bordure du site de Larina, s'ouvre la faille du Trou de la Chuirra.



*Trou de la Chuirra.*

Dans celle-ci, un cône d'éboulis (descente risquée dans ce dernier) amène à la grotte de la Chuirra. La faille et, à moindre titre, la grotte, furent l'objet de nombreuses séquences de fouilles. Dans cette dernière furent découverts deux foyers ainsi que des vestiges divers (poteries, ossements d'animaux, objets métalliques) non datés. Certains étaient manifestement en relation avec les importantes découvertes de périodes plus récentes, faites dans le cône d'éboulis. J.P. Pelatan, un des premiers fouilleurs, attribua certains tessons de poteries qu'il y découvrit au Néolithique.

## Grotte de Brotel :

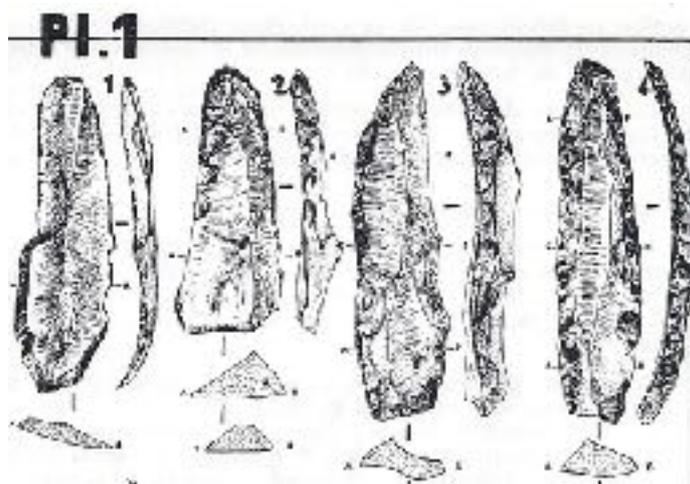
C'est dans le Val d'Amby, au pied de la falaise supportant la maison-forte de Brotel, que se situe une autre faille. De quinze mètres de haut sur dix mètres de profondeur, cette dernière fut fouillée par E.Chantre en 1867. Il y découvrit trois squelettes ainsi que des outils de silex (couteaux, grattoirs et des ossements de petits ruminants). Leur datation n'est pas sûre. Ultérieurement furent trouvés dans les déblais quelques silex attribués au Magdalénien. L'accès à ce site est désormais quasi impossible en raison du filet métallique protégeant la route des chutes de pierre.



*Grotte de Brotel.*



Ce site a livré, dans la première couche de 0,60 à 1,10 m d'épaisseur, un « outillage lithique surtout composé de grandes lames à grosses retouches écailleuses, d'autres lames brutes sans retouches ou bien avec encoches. Y sont associés de nombreux éclats de taille ».



## Grotte de la Garenne :

Plus au Sud, à la limite des communes de Saint-Hilaire-de-Brens et Vénérieu, très proche de l'imposant bloc erratique de la Pierre Femme, un petit banc rocheux abrite la grotte de la Garenne d'une longueur de 14 m. Un diverticule, court et étroit, prend naissance sur la droite du porche dont le fond, par une chatière, donnait autrefois accès à un petit couloir se terminant sur une étroiture.



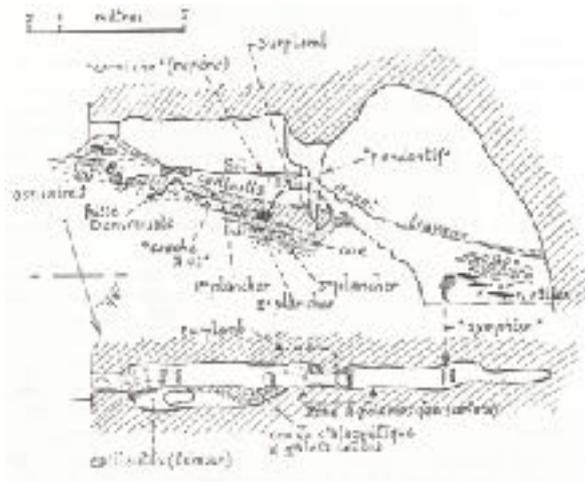
*Le porche en l'état actuel et lors des fouilles. L'évacuation des déblais se faisait par wagonnet Decauville sur rails (roues en bas, à droite de la photo).*

Cette couche contenait également du matériel céramique allant de la protohistoire à la période médiévale. Deux autres couches plus profondes devaient suivre avec également du matériel lithique associé, pour la dernière, avec de la macro-faune froide (cheval, renne, bouquetin) « La micro-faune (étudiée par P.Mein) est de type steppique froid associée à un petit nombre d'espèces forestières et continentales tempérées (marmottes, lemmings, lièvres, etc...) ».

Malheureusement, cette grotte a fait l'objet de fouilles clandestines. M.Billard date cette grotte de la fin du Magdalénien (-14.000 environ).

## Grotte sépulcrale de Messenas :

Au sud du plateau de Crémieu, dans le bois de Manges, non loin de Saint-Marcel-Bel-Accueil, s'ouvre la petite grotte sépulcrale de Messenas. La découverte d'une lamelle de silex, de quelques tessons de poteries et des fragments d'os humains, devait déclencher la fouille de cette grotte. Longue de quinze de mètres, cette faille, en pente, fit l'objet de trois sondages.



*Grotte de la Garenne.*

Dans la publication qui en fut faite, nous pointerons quelques découvertes particulières. Dès le début furent dégagés 135 tessons grossiers appartenant à une poterie volumineuse avec un col ( Ø 60cm env.) « percé de trous de suspensions disposées par paires et souligné à sa base par un cordon de section triangulaire ». J.Chauffin place cette poterie au Chalcolithique (Période de transition entre le Néolithique et l'âge du bronze (-3.500 env.). Outre la lamelle de silex initiale, une pointe de flèche et 35 autres pièces grossières en silex furent décomptées. Plus complexes furent les découvertes d'ossements humains souvent mélangés avec des ossements animaux, le tout étant sujet à des glissements du remplissage de la grotte. Les datations potentielles que proposait J.Chauffin, par dosage du bichromate de potassium, méthode qui lui était propre, ne faisaient pas consensus. On peut regretter que la découverte d'une lentille charbonneuse « à forte prédominance de résineux » n'ait pas donné lieu à une datation au carbone 14. Une hache en pierre polie attribuable au Néolithique fut découverte fortuitement sur le chemin menant à la grotte.



*Silex.*



*Hache.*

## Grotte sépulcrale de Malville :

Nichée dans la falaise dominant le Rhône, au défilé de Malarage, se cache la grotte sépulcrale de Malville (ou des Cresses) d'accès difficile. Elle fut fouillée en 1863 par J.Costa de Beauregard. A.Bocquet, dans sa thèse, décrit le matériel (2 à 3 corps, 5 couteaux de silex, poinçons et perle en os, nombreux tessons de poteries) trouvés par ce dernier ainsi que quelques vestiges conservés par l'Institut Dolomieu.

Cette grotte a une longueur de 98m. Passé le porche, on accède par une ouverture ovoïde, un peu en hauteur à un passage bas débouchant sur une galerie glaiseuse parsemée de blocs instables. Cette zone a livré des fragments de poteries attribués par A.Bocquet à la fin de la phase moyenne du bronze final alpin (-950-1150).



*Vestiges d'une urne funéraire.*

Dans la zone finale de la grotte, il nous a été possible de récolter et faire dater des charbons de bois avec des vestiges d'une des urnes funéraires donnant la date suivante 2440 ±150 Before Present (1950 : date du présent). (Lyon 3443). Dans cette même zone, nous avons trouvé les restes de la poterie décorée ci-dessus qu'il nous a été possible de remonter partiellement. Cette grotte fut fréquentée jusqu'à la période gallo-romaine. Costa de Beauregard mentionne des poteries romaines lors de ses fouilles ; de plus, une clef en fer avec un manche de bronze, dépôt funéraire rituel à cette période selon M.Colardelle, fut trouvée sous un bloc par l'un d'entre nous.

Hugues Chatain

### BIBLIOGRAPHIE :

- Aimé Bocquet, « L'Isle Crémieu témoigne de notre très ancienne histoire », La Pierre et l'Écrit N° 29, PUG, 2018, p. 5-31.
- Cogoluènes André, Philippe Michel, « Le crâne humain de Béthenas (Crémieu, Isère) : nouvelle étude et datation absolue », Nouvelles archives du Muséum d'histoire naturelle de Lyon, tome 24, 1986.
- F.Nicollet, M et J.C Chausse, « La grotte du trou de la Chuire » Bulletin Evocations, 1975-05, p.115-120.
- Franck Perrin : Un dépôt d'objets gaulois à Larina, Hieres-Sur-Amby - Isère. Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes (DARA), n°4.
- Aimé BOCQUET : « L'Isère préhistorique et protohistorique » Gallia préhistoire – Tome XII -1969- Fascicule 2, p.317
- Michel BILLARD : « Indices d'occupation humaine au Magdalénien final et Epipaléolithique sur le plateau de l'Isle Crémieu . La grotte de la Garenne » Bulletin Evocations-1984 -10 p.117-123.
- Jean CHAUFFIN : « Les hauts moments d'un groupuscule archéologique. » Cahier APPAS N°5-. P 3-18.
- Aimé BOCQUET : « L'Isère préhistorique et protohistorique » Gallia préhistoire, Tome XII, 1969, Fascicule 1, p.238.
- Grégory GAUCHER : Thèse Histoire et Archéologie. Université Nice Sophia Antipolis. Volume II – 2011 p.53

# Nos projets en cours !

- Un projet phare qui a commencé dès l'été 2024 : le rangement et le classement de la bibliothèque de l'association ! Sous les conseils et directives de Katerina Slapakova, des membres de l'association ont entamé un long travail de rangement et d'inventaire de la bibliothèque. Cette dernière ne cesse de s'étoffer et est toujours un outil de travail ouvert à tous ! Crémieu, Nord-Isère, Isère, Rhône, Ain, histoire de France, archéologie, Évocations, Heures de Crémieu, bulletins EPIC... on y trouve de tout !



VOTEZ POUR  
CRÉMIEU

On vote  
pour  
Crémieu !

- Le site internet est enfin fonctionnel ! Vous pouvez dès à présent découvrir de nouveaux outils pour découvrir nos actions. Le site sera régulièrement alimenté à travers les conférences, sorties et autres !

[www.assep38.fr](http://www.assep38.fr)



ÉLISEZ  
LE PLUS BEAU QUARTIER  
OU LE PLUS BEAU  
VILLAGE ISÉROIS  
AVANT LE 21 DÉCEMBRE 2024

France Bleu Isère réalisera une journée  
entière d'émissions ainsi qu'un showcase  
avec des artistes de la région depuis  
le quartier ou le village vainqueur.



JE  
VOTE

Écoutez les reportages  
sur France Bleu Isère à  
09h45, 09h15 et 10h20  
À retrouver également sur  
[francebleu.fr/isere](http://francebleu.fr/isere)



- Nous avons beaucoup d'idées et de projets : la publication du tome 1 de la chronique Ollivet, des visites nocturnes et ludiques sur le thème de la Révolution française, un inventaire du patrimoine religieux local... pour que ces projets puissent voir le jour, nous avons plus que jamais besoin de vous ! Venez nous rejoindre avec vos connaissances, vos compétences, vos envies et idées et votre bonne humeur ! N'hésitez pas à nous contacter !

## Les rendez-vous EPIC :

**NOUVEAUTÉ : les conférences sont sur inscription préalable : [contact@assep38.fr](mailto:contact@assep38.fr)**

**Conf'EPIC : salle audio de Crémieu, à 20h (ouverture des portes à 19h30)**

- **3e concert Patrimoine 22 décembre** : cette année, la borne du Jonchay est au cœur d'un projet de valorisation ! Rdv à 16h dans l'église de Crémieu.
- **Quiz'EPIC 15 janvier** : le retour tant attendu du format quiz ! Le patrimoine local en questions ! Défiez-vous proches !
- **Conf'EPIC 19 février** : En tramway de Lyon à Brégnier Cordon, par Crémieu : c'est l'itinéraire proposé par Patrick Berger pour cette nouvelle conférence !
- **Conf'EPIC 8 mars** : dans le cadre de la journée des droits de la femme, Katerina Slapakova nous présentera les femmes oubliées et méconnues.
- **Conf'EPIC 16 avril** : Alain Bliez nous fait le plaisir de nous partager sa longue expérience en archéologie aérienne avec comme site phare le site des Buisnières de Panossas !



**Et vous ?**

Quel thème souhaiteriez vous pour une prochaine conférence, une sortie découverte, un article ?

N'hésitez pas à nous faire part de vos questions et idées ! Participez à la connaissance de l'histoire et du patrimoine de l'Isle-Crémieu !

# Boutique :

- Une des principales activités de notre association est la publication de revues périodiques sur l'histoire et le patrimoine de Crémieu et de ses environs. A travers des articles richement illustrés, écrits par nos adhérents passionnés, plongez dans la grande mais aussi la petite histoire des monuments, des hommes et des femmes qui ont forgé notre histoire et celle de France. Tout ce patrimoine est à portée de main et de lecture, par simple curiosité ou par amour du beau patrimoine local. Rejoignez notre association en prenant votre adhésion et vous bénéficierez ainsi des bulletins périodiques !
- Nous consacrons aussi des sujets dans des publications spéciales et des hors-séries, afin de mieux connaître des endroits ou des monuments emblématiques de Crémieu mais aussi des villages de caractère autour de Crémieu, le tout à portée de main !
- Retrouvez toutes nos publications, depuis 1945, en vente dans notre local, l'office de tourisme et à la maison de la presse de Crémieu.

DERNIER NUMERO : n°33

Au sommaire :

- Borne du Jonchay
- Plaques de cocher
- Poste et télégraphe
- Voies anciennes
- Cartes anciennes
- Chemin de Fer de l'Est de Lyon
- Tramway à Lyon
- et plein d'autres thématiques sur le patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions, présentées lors des Journées européennes du Patrimoine 2024 !

Prix unitaire : 5 €



N°ISSN 2553-968X



## Bulletins périodiques EPIC (depuis 2015) :



## Mais aussi :

- Articles Évocations (depuis 1945)
- Bulletins des Heures de Crémieu (1992-2015)

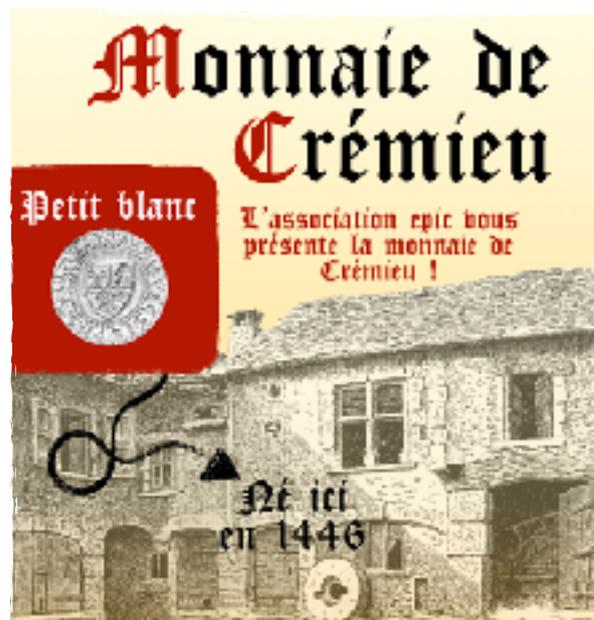
## Hors-séries :

**Nouveau !**



**Les monuments  
aux morts de  
Crémieu**

## Reproduction d'une monnaie médiévale :



Disponible sur  
demande ou à l'Office  
de Tourisme de  
Crémieu !



Association EPIC  
Maison des Associations  
1 rue de la Poste de Yvergnat  
38990 Crémieu  
Tél : 04 78 66 66 66  
06 06 06 06 06

